

## RAPPORT MORAL 2019

L'année 2020 pourrait bien être marquée d'une pierre blanche en termes d'environnement.

Les élections municipales de mars 2020 semblent confirmer la prise de conscience de la population sur la nécessité d'agir vite sur la transition énergétique.

Tous les candidats font de l'environnement, le thème majeur (ou action) de leur programme pour les six années à venir. L'obligation pour chaque Communauté de Communes ou Agglomération de se doter d'un « Plan Climat, Air, Energie, Territorial » (PCAET) ne peut que favoriser ce choix.

Mais il faut bien admettre que les situations climatiques extrêmes :

- Inondations à répétition,
- Sécheresses,
- Tempêtes plus fréquentes et plus violentes
- Absence de froid, de neige, ou l'inverse à d'autres moments, sur notre continent, favorisent cette prise de conscience et contribuent à inquiéter sérieusement les citoyens, ainsi qu'à se poser de nombreuses questions quant aux causes du dérèglement climatique.  
Alors que se multiplient : allergies, stress nerveux, malnutrition, situations et substances cancérigènes, disparitions d'espèces, déchéance des océans du fait des plastiques.

Enfin, les patrons des grandes entreprises mondiales ainsi que les responsables politiques des Etats sont également en train de franchir le pas. Ils prennent enfin conscience que les enjeux économiques sont très liés aux évolutions climatiques.

Domage que ce soit la peur qui fasse bouger les lignes économiques et sociales.

Les candidats aux élections municipales ne manquent pas d'imagination pour rendre leur programme alléchant en matière d'environnement. On voit ainsi toutes sortes de propositions, (très bonnes pour la plupart), mais certaines exagérément ambitieuses ou disproportionnées.

En période d'élection, une annonce est facile, mais l'appliquer sur le terrain dans l'objectif d'améliorer notre environnement (en tenant compte de tous les besoins de la société) sera un peu plus compliqué.

Le rôle de notre association de défense de l'environnement va se justifier encore plus.

C'est pourquoi, depuis un an, nous nous impliquons dans l'élaboration des PCAET, aussi souvent que nos disponibilités nous le permettent. Il ne faudra pas abandonner les suivis des PLUI car c'est dans cette instance que se définit l'organisation de la Cité Urbaine avec tout ce qui en découle :

- En matière d'emprise de terrains,
- De déplacement des populations,
- De relations sociétales au sein de la ville ou du quartier,
- De développement du centre-ville, de la périphérie,
- Du développement des commerces, de l'industrie, du tourisme et de l'aménagement du territoire.

Mais gardons bien à l'esprit que l'enjeu majeur est de réduire, voire supprimer à moyen terme, dans notre zone d'action, la Vendée :

- L'utilisation de toute énergie fossile carbonée, mais également, de chercher à remplacer l'utilisation de tous les produits chimiques, qui se retrouvent dans les eaux usées, et par conséquent, dans les ruisseaux et rivières.
- La pollution aérienne aussi bien intérieure qu'extérieure.
- Les perturbateurs hormonaux.

En évitant les gaspillages d'énergie intellectuelle en projets inutiles, et en ne se fiant qu'à des actions évaluées et reconnues pour être bénéfiques.

Il appartient aux jeunes générations de définir en fonction de cela, la nouvelle organisation de leur société dans cette 3<sup>ème</sup> révolution industrielle, en utilisant les applications de l'intelligence artificielle. Il est essentiel de rapprocher les opinions divergentes qui pourraient apparaître entre nos associations constituées pour l'essentiel, de seniors en retraite, âgés mais expérimentés et nos enfants, petits-enfants enthousiastes mais manquant de recul, et qui, eux seront les acteurs et les héritiers de l'environnement que nous avons créé. Notre participation à l'éducation de tous, est capitale.

### **Nous sommes au tout début d'un grand changement de nos modes de vie.**

Les priorités de l'ADEV pour 2020 exprimées ci-dessus, et clairement définies, tiennent compte de cette exigence pour y parvenir.

En pratique :

Les métiers de base de notre association mis en œuvre par nos salariés (Josiane MELIER et Kévin CHAILLOT pour l'animation et la pédagogie, Giovanni SANDER pour les études) seront au service de ces priorités.

En 2020, nous améliorons et développons nos animations envers les jeunes et le public estival, en organisant à l'observatoire, un parcours pédagogique et ludique (réalisé par Kévin CHAILLOT), avec pour objectif de démontrer l'intérêt de préserver la biodiversité de nos campagnes et des milieux humides.

Nous recherchons de nouveaux partenaires, à qui nous proposons de les accompagner dans leur découverte de la nature. Cela nous donnera ainsi, l'occasion d'élargir nos animations dans les périodes de printemps et d'automne, et de transmettre nos connaissances de manière pragmatique sur l'environnement.

Il en est de même avec les études conduites par Giovanni SANDER. Outre le travail engagé sur les sujets classiques, nous proposons aux collectivités qui le souhaitent, d'analyser la biodiversité de leur territoire pour leur proposer des actions spécifiques en adéquation avec leur développement.

Avec ces acteurs locaux : collectivités ou entreprises, nous défendons globalement l'environnement dans le cadre d'une société ayant l'obligation de modifier ses habitudes pour construire la nouvelle « Cité Urbaine » à côté d'un espace rural ouvert et complémentaire.

Comme chaque année, nous redisons que nos missions seront bien accomplies, si nous sommes en mesure de renforcer notre conseil d'administration, d'hommes et de femmes disponibles pour prendre quelques responsabilités\*.

Daniel RABILLER  
Co-président de l'ADEV

(\* ) Une façon agréable de rester jeune.